Conservatoire d'espaces naturels Savoie

La Feuille et la Plume **n°76** Mai **2016**

Rapport d'activités 2015

Le **CEN** Savoie

édito

Sommaire

Edito p. 2

Les Missions

Connaître p. 4
Protéger p. 6
Gérer p. 8
Sensibiliser p. 10
Animer p. 12

Sites et Territoires en 2015

Avant-pays savoyard p. 14
Lac du Bourget et ses montagnes p. 16
Chambéry p. 18
Cœur de Savoie p. 20
Maurienne p. 22
Tarentaise - Vanoise p. 24
Albertville - Ugine p. 26
Bilan de l'activité des relais p.27

La vie du CEN Savoie

Les chiffres p.28
Eléments financiers p.29
Statutaire p.30
L'équipe p.31

Notre activité 2015 dans les territoires est riche et diversifiée : des connaissances naturalistes nouvelles, 6 plans de gestion supplémentaires, une maîtrise foncière et d'usage accrue de 21 ha avec de nouveaux sites autour du lac d'Aiguebelette et en Tarentaise, de nouveaux outils pédagogiques à disposition des relais locaux, de nombreux articles dans la presse sur la biodiversité de la Savoie…

Nous pouvons tous être fiers du travail accompli sur le terrain, dans nos territoires !

Le pendant de ce travail de terrain est une expertise au service des politiques d'aménagement du territoire savoyard. Que ce soit au titre de la trame verte et bleue, des contrats de bassin versant, de Natura 2000, des politiques pastorales, de démarches d'urbanisme, des mesures compensatoires… le Conservatoire est sollicité de toute part et répond présent avec son éthique et ses objectifs spécifiques.

En 2015, notre Conservatoire est devenu co-gestionnaire avec la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette de la Réserve Naturelle Régionale d'Aiguebelette. L'écrin de ce lac exceptionnel mérite amplement cette protection et c'est un nouveau défi pour notre association que de cogérer un site naturel remarquable très fréquenté.

Notre Conservatoire se distingue aussi par ses capacités en termes de suivis naturaliste et scientifique avec l'Observatoire de la biodiversité de Savoie et le protocole RhoMéO, qui permet d'évaluer l'état de conservation des zones humides. Nous avons aussi conforté nos liens avec nos relais locaux, qui participent à la mise au point et à la diffusion de plusieurs outils.

En 2015, nous avons préparé notre avenir, avec une nouvelle stratégie sur les milieux forestiers, l'évaluation de certains de nos programmes (grands corridors biologiques de Métropole Savoie) et le dépôt de programmes européens, dont un projet sur les grands lacs des Alpes (plus de 1000 ha), avec de nombreux partenaires.

En cette année de nouvelles programmations européennes, de réforme territoriale avec la loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République - il nous fallait absolument nous projeter dans la période 2016 -2020 et mettre en place les conditions pour accentuer notre expertise, nos partenariats et nos actions au service de la biodiversité de notre département, sous peine de ne pas pouvoir mettre en œuvre notre stratégie 2013 / 2023.

Si des nuages apparaissent à l'horizon, avec la raréfaction des financements publics à l'image de Natura 2000 ou du fait des pressions exercées sur les espaces de fond de vallée, l'éveil des consciences et la demande de nature sont de plus en plus prégnants et nous confortent dans nos actions.

Je tiens à remercier nos administrateurs, l'équipe technique et nos principaux financeurs : le Département, la Région, l'Etat et l'Europe, ainsi que nos partenaires privés.

Merci enfin aux savoyards qui nous font confiance tous les jours, à commencer par les propriétaires des sites naturels dont on nous a confié la préservation et la gestion.

Michel Delmas
Président,
CEN Savoie

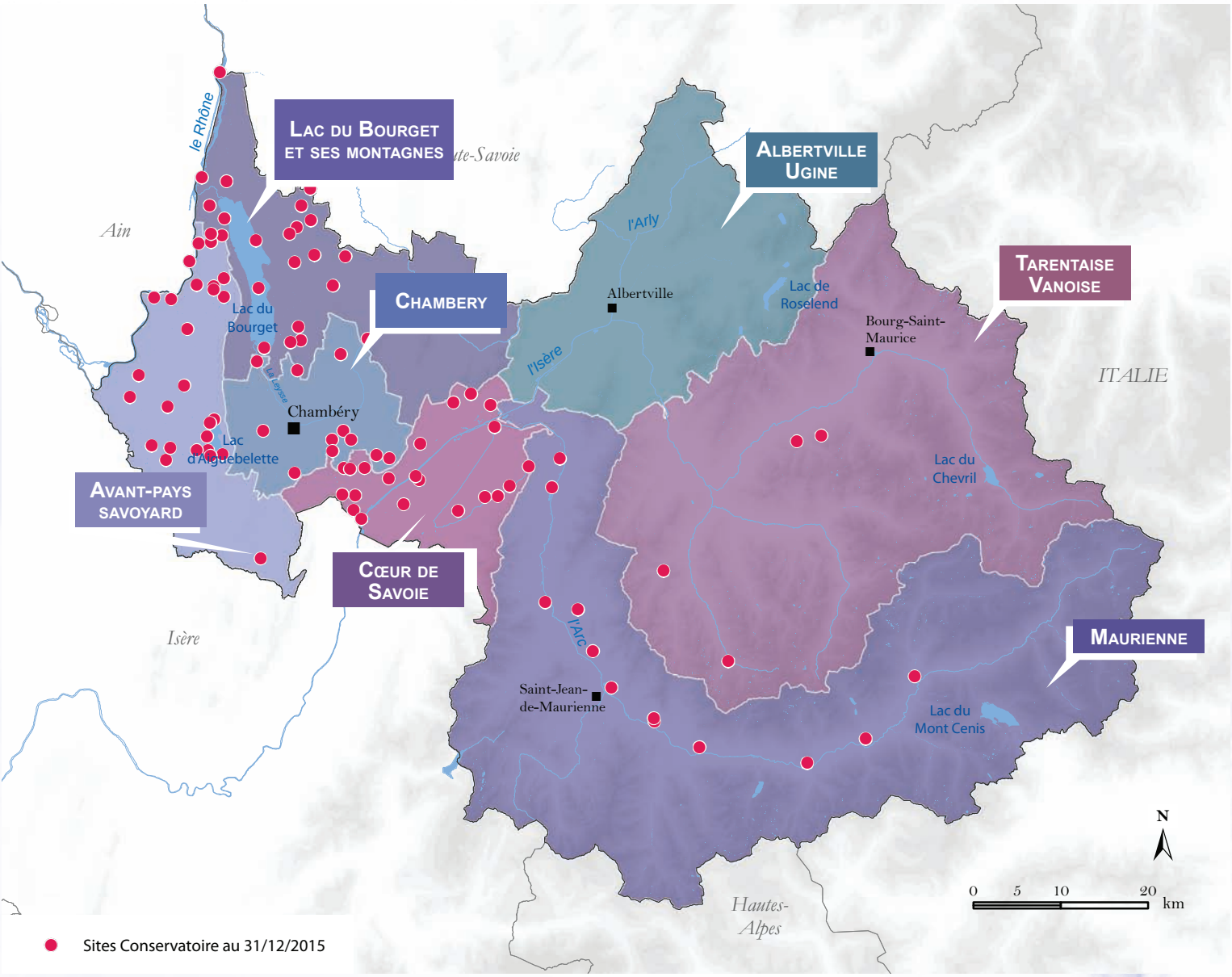

Sources : Sites Conservatoire - Cen Savoie ; BD Alti, BD Carto & BD Topo - IGN/ RGD 73-74 ; BD Carthage - Agence de l'Eau
Réalisation : SIG/ Cen Savoie, mars 2016

Nombre de communes sur le département : 305
Nombre de territoires en Savoie : 7
Superficie du département : 6 260 km^2

Nombre de sites Conservatoire : 97
Nombre de territoires avec sites CEN : 6
Superficie totale des sites avec maîtrise foncière CEN : 1056 ha (propriétés ou conventions)

Nos **missions** connaître

La connaissance est la base de l'action. Depuis sa création, le CEN Savoie contribue à favoriser ou stimuler l'acquisition de connaissances liées aux milieux naturels et aux espèces qu'ils abritent. En 2015, les partenariats existants ont été renforcés, notamment au sein de l'Observatoire de la Biodiversité de Savoie, tandis que de nouveaux compartiments de la biodiversité ont été investigués (mollusques, habitats forestiers, coléoptères…). Ces travaux utilisent des méthodes éprouvées (comme le carroyage de la flore), ou mises au point plus récemment (comme les indicateurs de suivi issus de la boîte à outils RhoMéO, finalisés en 2014).

L'Observatoire de la Biodiversité de Savoie

L'année 2015 a permis d'avancer sur deux thématiques majeures : la représentation des indicateurs sur la plateforme internet et l'amélioration de la lisibilité de l'Observatoire *via* les médias.

Observatoire de la Biodiversité de Savoie

Sur le premier point, des graphiques et cartographies dynamiques permettent maintenant d'afficher les indicateurs. Il est possible de retrouver ces nouveaux développements, ainsi que le bilan final des prospections à Montaimont, sur le site de l'Observatoire dans la rubrique *Découvrir*.
Concernant les médias, un partenariat entre le Dauphiné Libéré et l'Observatoire a permis de publier des articles sur la biodiversité savoyarde (cf. article page 11).

2016 sera une nouvelle année de prospections sur cinq communes : Gerbaix, Marcieux, Meyrieux-Trouet, St-Paul, Verthemex. Toutes vos observations seront les bienvenues !

Chiffres clés :
5 700 espèces recensées
768 000 observations

Première approche « essencielle » des statuts de nos forêts …

En croisant la carte des essences de l'Inventaire Forestier National avec les données foncières, administratives, réglementaires, le CEN a analysé pour chaque territoire de Savoie les grands types de forêts et leurs statuts. Cette première étape pour sa stratégie départementale, enrichira aussi les états des lieux d'études PLU, contrats Vert et Bleu, chartes forestières de territoires. Elle révèle, entre autres, qu'aucune châtaigneraie n'est protégée contrairement aux cembraies et que les forêts feuillues sont à forte dominante privée.
Les premiers éléments seront complétés en 2016 afin de forger une stratégie d'intervention du CEN sur les habitats forestiers.

Forêt autour du château de Thomas II, commune du Bourget-du-lac

Stagiaires du CEN Savoie, une aide précieuse

Le suivi de nos 90 sites ne laisse pas aux scientifiques du CEN assez de temps ni pour la prospective, ni pour les suivis les plus poussés.

Photo haut de page : coléoptère, *Mononychus pseudacori*

connaître

Ainsi, le rôle des stagiaires est d'une grande importance au sein du CEN Savoie (cf. article page 31). Les scientifiques et techniciens du CEN forment des stagiaires (suivi rhopalocères, bryophytes...) tout en valorisant leur temps et leur motivation.

Un grand merci donc aux stagiaires qui nous ont permis en 2015 d'élargir notre horizon vers les milieux fluviaux (Damien France) et tuffeux (Théo Mazet), le fonctionnement des zones humides en Savoie (Jérêmy Paut), ou encore de mettre en œuvre nos suivis papillons (Adeline Brissaud). Autant de données, contacts et réflexions qui renforcent nos évaluations et notre stratégie.

Deux de nos stagiaires : Adeline Brissaud et Jérêmy Paut

Déploiement de la BAO RhoMéO et instrumentation de sites

la boîte à outils de suivi des zones humides

Intégrée à la politique de préservation des zones humides du contrat de bassin de versant du lac du Bourget, l'évaluation de l'évolution de leur état, par l'intermédiaire des indicateurs de la boite à outils issue du programme RhoMéO (www.rhomeo-bao.fr/), se poursuit avec les campagnes de mesures de terrain. Ces premiers passages, qui nous permettront de calculer les valeurs de l'état initial, sont réalisés à un rythme de six sites par an, pour atteindre, fin 2016, un panel de 18 sites représentatifs du bassin versant du lac du Bourget. Au final, 739 ha de zones humides (hors Chautagne) seront suivis, soit 45 % des surfaces totales de zone humides (hors Chautagne), dont dix zones humides d'intérêt remarquable (zones humides prioritaires) et huit zones humides faisant l'objet de plans de gestion. Trois campagnes de mesures étant préconisées pour l'analyse des résultats, les premières tendances d'évolution sont attendues pour 2020.

Le carroyage de la flore sensible, le couteau suisse du suivi des sites CEN

Connaître la répartition des plantes patrimoniales est une obligation pour la gestion des sites. Quels secteurs éviter pour le passage d'une piste ou le stockage des balles ? Quelles zones mettre en exclos ? Où intervenir en priorité pour des travaux de réouverture ? Toutes ces questions trouvent des éléments de réponse grâce au carroyage. Ce protocole consiste à identifier la présence des plantes à enjeux sur l'ensemble des sites. Pour cela chaque site est balayé entre fin mai et juillet et la présence de chaque plante renseignée pour chaque maille de 20 mètres de côté grâce au GPS. Le résultat final est une carte de répartition fidèle des plantes patrimoniales.

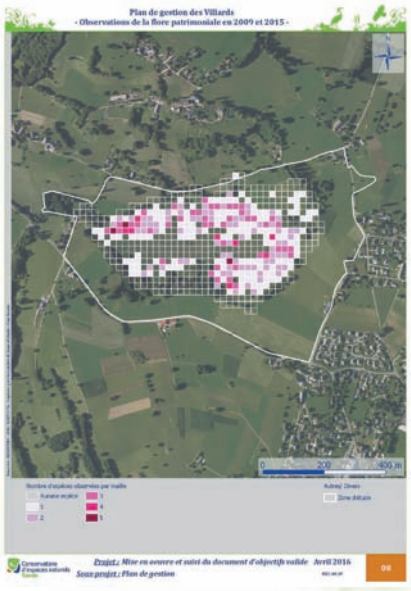

Exemple de carte du carroyage, espèces patrimoniales présentes sur le site des Villards, La Biolle

Nos **missions** protéger

Depuis sa création, le CEN a fortement diversifié sa palette d'outils permettant la préservation par l'acquisition foncière ou le conventionnement. Dernier outil en date, le Fonds de dotation des Conservatoires, créé en 2011 permet de recevoir des dons et legs. Ce dernier a été mobilisé à deux reprises en 2015, ce qui démontre la capacité des acteurs de notre département à se saisir de nouveaux outils ! Par ailleurs, avec l'appui de ressources humaines complémentaires, l'action foncière a été fructueuse en 2015 : près de 21 ha supplémentaires sous maîtrise foncière Conservatoire, quatre nouveaux sites et un grand nombre d'achats en indivision, preuve de la confiance réciproque entre le Conservatoire et les collectivités.

Bilan de l'action foncière

En 2015, la maîtrise foncière du Conservatoire s'est accrue de 21 ha, dont 18 ha de zones humides et 3 ha de pelouses sèches, issus de 18 propriétaires.

Les acquisitions, au nombre de huit, représentent 43 % des actes signés et 36 % des surfaces. Leur valeur avoisine les 22 000 €, avec une moyenne de 0,29 €/m².

Le partenariat avec des collectivités est toujours présent : acquisitions en indivision avec les Communes de Challes-les-Eaux et St-Pierre-d'Entremont, ainsi que la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, conventionnement avec la Commune de St-Jeoire-Prieuré.

Les moyens humains consacrés à l'action foncière ont été augmentés cette année puisque le Conservatoire a bénéficié de l'apport de Chloé Laffontas, en service civique. Elle est intervenue sur l'animation foncière des nouveaux sites d'Aime et Macot-La Plagne, des compléments de maîtrise foncière sur les sites de Méry et Grésy-sur-Aix, ainsi que diverses opportunités d'acquisition.

En 2015, quatre nouveaux sites s'ajoutent à la gestion du Conservatoire :

- le marais de Lépin à Lépin-le-lac,
- le marais de l'Egay à St-Alban-de-Montbel,
- la zone humide d'altitude de Praz-Véry à Aime,
- la zone humide d'altitude des Frasses à Macot-La Plagne.

Site de Villaroux, 12 nouveaux ha en gestion *via* le fonds de dotation

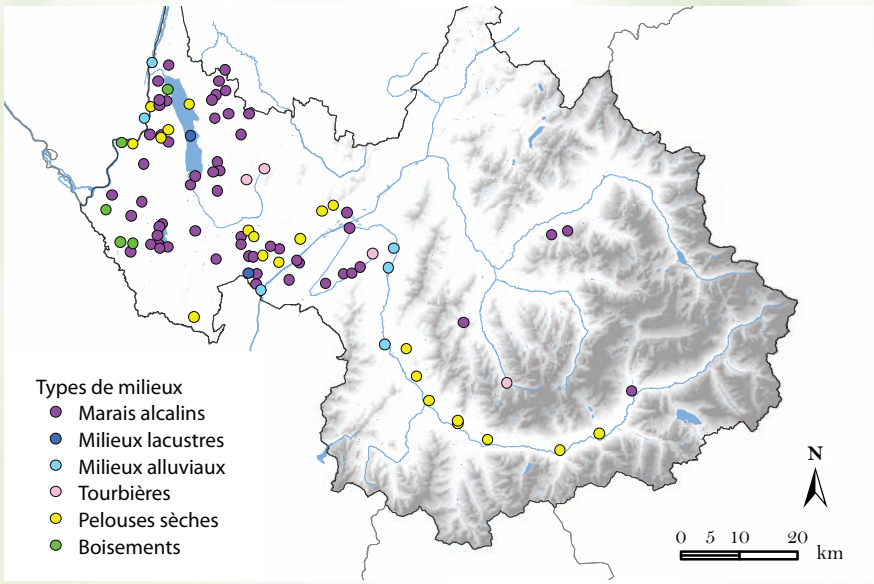

Photo haut de page : bande refuge

protéger

Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels

Les Conservatoires de France et d'Outre-mer ont créé en 2011 le « Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels », afin de disposer d'un outil juridique adapté à recevoir des dons et legs.
Deux partenaires du CEN Savoie ont « joué le jeu » en 2015 : la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF) et le Conservatoire Rhône-Alpes, qui ont donné respectivement une parcelle de boisement alluvial sur Aiton (près de 65 ares) et plus de 12 ha dans le marais de Villaroux, situé sur la commune de Les Mollettes.
Qu'ils soient tous deux remerciés !

Pour en savoir plus sur le fonds de dotation vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Fédération des Conservatoires ou contacter directement votre CEN référent.

www.reseau-cen.org

Plaquette du Fonds de Dotation

Stratégie forêts : « c'est le fonds qui manque le plus » !

Îlots de sénescence, des refuges pour la faune sur la route des corridors

Les forêts sont un nouvel objectif pour le CEN, qui a fait leur « bilan » quant à leur nature (essences) et à leur statut. Résultat : une grande diversité d'habitats rares et non préservés, majoritairement en plaine, en propriétés privées et ne bénéficiant donc pas du statut « îlots de sénescence » des forêts publiques. La non exploitation de gros arbres jusqu'à leur mort et au-delà (vitale pour certains insectes xylophages), signifie un manque à gagner que le CEN peut assumer, à travers ses statuts et objectifs. Cette maîtrise foncière « nécessaire et suffisante » (pas d'intervention autre que le suivi) va être lancée en 2016-2017, ciblée sur les forêts humides : celles dont les niveaux de connaissance, d'enjeux, de pression … et de financement sont les plus élevés.

Transversalité entre les services foncier et communication

Afin d'envoyer un message aux différents propriétaires de milieux naturels savoyards, les services foncier et communication ont réalisé un feuillet traitant de la mise en convention, de la vente ou du don de parcelles en milieu naturel.
La diffusion a été faite auprès des quelques 600 adresses ciblées pour recevoir *La feuille et la plume*, ainsi que directement par le service foncier lors des réunions d'informations avec les propriétaires.
Ce nouvel outil synthétise l'action foncière en répondant à la question : *je suis propriétaire d'un terrain, quelles solutions, quand le CEN a confirmé l'intérêt écologique de mon terrain ?*
Il donne également la parole aux propriétaires qui ont eu l'occasion de mettre en gestion ou de céder une parcelle au CEN Savoie.

Nos **missions** gérer

L'année 2015 a été riche d'interventions de gestion, au premier rang desquelles figure la restauration du marais de Bondeloge (Myans, Chignin, St Jeoire-Prieuré), point névralgique du corridor Bauges-Chartreuse. Après une année 2014 placée sous le signe de la construction des nouveaux programmes agro-environnementaux, les premières contractualisations ont pu démarrer en 2015, formalisant ainsi le partenariat entre CEN et agriculteurs et renforçant l'attractivité des sites Natura 2000. Enfin, six nouveaux plans de gestion ont été initiés en 2015, avec l'objectif de renforcer la concertation et l'appropriation par les acteurs locaux.

Entretien des sites et travaux de génie écologique

Hors MAET, le CEN a confié la restauration ou l'entretien de certains sites à des exploitants ou des particuliers :

- 3,8 ha ont fait l'objet de contrats de prestation rémunérés,
- 40 ha ont été mis à disposition à titre gratuit par le biais de contrats de gestion ou d'accords oraux.

En termes de travaux de « génie écologique » l'année 2015 a vu se réaliser le chantier de restauration hydraulique du marais de Bondeloge sur les communes de Chignin, Myans et St Jeoire-Prieuré et à plus petite échelle, celui d'un secteur du marais Vuillerme à Méry.

En ce qui concerne les fauches, les conditions météorologiques humides en fin d'été n'ont pas permis de toutes les réaliser dans de bonnes conditions : 44 ha de surface traitée sur 27 sites. Ces fauches ont produit environ 600 balles, quasiment toutes récupérées par des agriculteurs ou particuliers, en guise de litière principalement. Viennent ensuite les débroussaillages, bûcheronnages, fauches manuelles ou broyages mécaniques sur une trentaine de sites.

Nouvelles contractualisations agroenvironnementales

Après l'élaboration des projets l'année dernière, 2015 a vu le démarrage des premiers contrats au titre des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC), qui ont pris le relais des Mesures Agroenvironnementales Territorialisées (MAET).

Ainsi, le Conservatoire poursuit-il son investissement pour la gestion des sites Natura 2000 par les agriculteurs.

En effet, une part non négligeable de l'activité a été consacrée à la mise en place et à l'animation de la contractualisation sur le territoire de Métropole Savoie, en lien avec la

Balles de blâches déstinées à être données eaux agriculteurs ou particuliers locaux

gérer

DDT et la Chambre d'Agriculture : rédaction des notices descriptives des mesures à l'intention des exploitants, puis contacts avec les agriculteurs potentiellement concernés et appui à la souscription.

Les sites concernés : marais de Chautagne, sud du lac du Bourget, zones humides de l'Albanais et de la Combe de Savoie.
Le CEN a également contribué à des projets sur d'autres territoires : Belledonne, Bauges, Chartreuse, Tarentaise et Maurienne.

Les mesures compensatoires

Le CEN Savoie a été sollicité à différentes reprises pour prendre part à des projets de mesures compensatoires liés à différents aménagements (infrastructures de transport, carrières, extensions de domaines skiables, ZAC…).

En 2013, il s'est doté d'une procédure spécifique permettant de cadrer ses modalités d'intervention et d'introduire différentes étapes de validation au niveau du Bureau et du Conseil d'administration.

En 2015, le CEN Savoie est impliqué dans une dizaine de projets sur l'ensemble des territoires de la Savoie.
Près de dix années d'expérience dans ce domaine permettent d'ores et déjà de tirer un premier bilan. Des points positifs existent certes : possibilité de nouer des relations de confiance avec différents pétitionnaires publics ou privés, limitation des impacts résiduels pour éviter de trop grandes surfaces à compenser, implication des acteurs territoriaux. Mais les effets pervers des mesures compensatoires et les difficultés de mise en œuvre ont tendance à assombrir le bilan : tout d'abord, la maîtrise du foncier reste un point bloquant pour une mise en œuvre effective des projets de compensation. De plus, l'action compensatoire a tendance à « assécher » l'action volontariste. Enfin, la compensation consiste souvent à restaurer le fonctionnement d'un écosystème dégradé mais ne remplace jamais la perte liée à la destruction.

Infrastructures de transport, un exemple de projet nécessitant parfois la mise en place de mesures compensatoires

6 nouveaux plans de gestion initiés

La dynamique de rédaction des plans de gestion n'a pas faibli en 2015. Ces documents constituent en effet la colonne vertébrale de l'action du Conservatoire. Leur rédaction ou leur actualisation est généralement réalisée sur une période de deux années, la première étant consacrée à l'acquisition d'informations. Les sites concernés en 2015 sont les suivants :
- Les tufières et marais du bois des Rottes (Bozel) ;
- Le marais des Villards (La Biolle) ;
- Le marais du Parc (La Biolle) ;
- La tufière de Beauvoir (La Motte-Servolex) ;
- Le marais du Coisin (Sainte-Hélène-du-Lac ; Coise-Saint-Jean-Pied-Gautier ; Saint-Pierre-de-Soucy ; Les Mollettes) ;
- La zone humide du ruisseau des Nants (alpage des Stallets ; Saint-Nicolas-la-Chapelle).

Les tufières du bois des Rottes, commune de Bozel

Nos **missions**
sensibiliser

La sensibilisation et l'accueil du public sont essentiels pour partager les enjeux de préservation et renforcer l'appropriation locale de l'action du Conservatoire. L'année 2015 a été particulièrement riche en ce domaine avec la finalisation d'outils (mallette pédagogique sur la gestion des espaces naturels, réfection des panneaux de l'observatoire des Aigrettes…) et une sensibilisation active des citoyens à la richesse du patrimoine savoyard, grâce à un partenariat presse étendu. L'ensemble de ces actions s'appuie sur un réseau associatif dynamique, notamment les associations-relais du Conservatoire, essentielles à la diffusion des outils et à l'animation concrète dans les territoires.

Les relais des sites Conservatoire se sont retrouvés…

Une quinzaine de relais se sont retrouvés le 23 janvier 2015 à Challes-les-Eaux pour mieux se connaître, découvrir plusieurs aspects de l'activité du CEN : un espace naturel géré par le CEN (le marais des Chassettes), le métier de la communication, les grandes orientations 2015 et, enfin, échanger sur les perspectives du réseau.
Différents projets d'animation ont ainsi pu être partagés, ainsi que la mise en place d'une feuille de liaison du réseau.
Ce rendez-vous annuel, organisé en partenariat avec le CPIE Savoie Vivante, s'avère un moment essentiel pour la dynamique du réseau, à côté de rencontres plus thématiques.

Les relais du CEN Savoie lors de la visite du marais des Chassettes

Les manifestations accueillant le grand public

Le CEN a participé à des manifestations nationales : la Journée mondiale des zones humides organisée par la FRAPNA, le 2 février et par Radio Musée - Galletti, le 27 février (voir article page 14) ; la Fête de la Nature organisée par l'Office de tourisme du Bourget-du-Lac, le 24 mai ; et Chantiers d'Automne organisé par la FRAPNA-Savoie, le 24 octobre (voir article page19).
Deux chantiers bénévoles ouverts au grand public ont été organisés : avec la FRAPNA et la LPO, le 7 mars au sud du lac du Bourget, et avec Radio-Musée - Galletti, le 4 juillet au marais des Rives. Les 3 chantiers bénévoles ont mobilisé près de 40 personnes. Enfin le CEN a participé à des manifestations locales sur le développement durable, le 21 février à Ste-Hélène-du-Lac et le 26 septembre à Coise-St-Jean-Pied-Gauthier ; une conférence sur le patrimoine naturel de la commune de Les Marches, le 3 avril, la Fête de la Montagne sur la commune de La Thuile, en Bauges, le 27 juin ; et la Fête de la tourbière des Creusates, le 10 octobre.

sensibiliser

Une mallette pédagogique pour les animateurs des espaces naturels gérés par le CEN

Mallette pédagogique « La gestion des espaces naturels »

Faire comprendre les principes d'action d'un Conservatoire, les enjeux et les contraintes liés à la gestion des espaces naturels, mais aussi susciter le questionnement des publics et le dialogue autour de l'activité d'un Conservatoire, tels ont été les objectifs retenus pour concevoir la mallette. Cette conception a également été guidée par les attentes et volontés des associations relais susceptibles d'utiliser cet outil, dont l'animation est au moins aussi importante que le support. Cette nouvelle collaboration, traduite au sein d'une convention, répond à un autre objectif pour le CEN Savoie : valoriser et s'appuyer sur le savoir-faire pédagogique des associations relais volontaires, ainsi que de les faire monter en compétence sur le thème de la gestion conservatoire.

Les publications et outils de communication

En 2015, le CEN Savoie a édité quatre numéros de *La Feuille et la Plume* dont un numéro édité avec un « tiré à part » sur l'action foncière (cf. article page 7) .

L'année 2015 aura permis également de finaliser la nouvelle plaquette de présentation du CEN Savoie, un fascicule de huit pages qui reprend l'historique, les missions et les problématiques propres à notre Conservatoire.

Les outils de communication du CEN ont également été agrémentés de trois nouveaux « kakémonos » ou enrouleurs sur pieds, qui serviront à mieux faire connaître notre action auprès d'un large public lors des manifestations.

Nouvelle plaquette du CEN Savoie

Action presse entre le Dauphiné Libéré et l'Observatoire de la Biodiversité de Savoie

Sous l'égide de l'Observatoire de la Biodiversité de Savoie de Savoie, le CEN Savoie a coordonné un partenariat presse avec le Dauphiné Libéré. L'objectif était de faire connaître les partenaires ainsi que l'Observatoire lui-même.
Les partenaires ont proposé différents articles avec photos, qui ont été repris par le Dauphine Libéré dans la rubrique : « *Faune et Flore de Savoie* ». En tout, 23 articles ont paru cet été. Vous pouvez les retrouver dans une revue de presse téléchargeable sur le site de l'Observatoire.

La coordination de ce travail a été réalisée par Frédéric Biamino qui anime, avec Christine Garin, le nouveau groupe de travail « Communication » de l'Observatoire.

Nos **missions**
animer

L'année 2015 a été marquée par un contexte institutionnel en pleine évolution. Tandis que la réforme territoriale façonne un nouveau paysage intercommunal, les outils de contractualisation environnementale ont également fortement évolué en Rhône-Alpes. La conjonction de ces deux évolutions impose un dialogue soutenu avec les acteurs locaux, collectivités en tête, afin de contribuer à mieux intégrer la préservation de la biodiversité dans les projets de développement territorial. Au niveau départemental, la vitalité du réseau « zones humides », co-animé avec la DDT, témoigne de la prise en compte croissante de ces milieux.

Bilan de l'animation territoriale 2015

Réalités multiples, dynamiques diverses selon les territoires… Le CEN se doit et tente de répondre aux demandes en provenance des collectivités et acteurs locaux. Pas simple, dans un contexte institutionnel et réglementaire mouvant : loi cadre sur la biodiversité, avec la perspective de la création de l'Agence Française de la Biodiversité ; fusion des Régions ; évolution des Départements ; renforcement des intercommunalités ; entrée en vigueur de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ; nouveau dispositif contractuel (le Contrat Vert et Bleu) prenant la suite des précédentes procédures contractuelles (contrats de bassin-versant) ; dispositif Natura 2000 en perte de vitesse ; mise en œuvre des PAEC…

Dans ce contexte, 2015 a été une année marquée par l'évaluation des dispositifs en cours, l'émergence de Contrats Vert et Bleu (Combe de Savoie, Tarentaise), l'ajustement des programmations Natura 2000, la mise en œuvre de mesures compensatoires… et la rencontre de nouvelles intercommunalités, partenaires privilégiés lorsqu'on évoque la question d'une gestion équilibrée des territoires.

Rencontres autour des zones humides de Savoie

Dans la continuité du Comité départemental de décembre 2014, une première journée technique a été organisée en octobre 2015 par

Sortie sur le terrain lors de la journée technique des zones humides en Savoie

animer

le CEN Savoie. Le but de cette rencontre de terrain était de bénéficier de retours d'expériences sur des actions de gestion menées autour de la thématique « zones humides et agriculture » (article page 25).

Un mois plus tard, les membres du réseau des acteurs des zones humides ont été conviés à Montmélian pour participer à un nouveau comité technique dédié au territoire de la Communauté de Communes Cœur de Savoie et à la question des mesures compensatoires.

Animation autour des sites Conservatoire

En 2015, le CEN Savoie a poursuivi son travail d'animation et de concertation locale sur les sites Conservatoire.

Ces échanges avec les acteurs peuvent avoir lieu en amont de la réalisation d'un plan de gestion ou d'une animation foncière, comme cela a été le cas avec la Communauté de Communes du Val Guiers ou, plus récemment avec la commune de Les Belleville. Ils peuvent également prendre place pendant la phase de mise en œuvre du plan de gestion. En 2015, dans le prolongement des actions conduites en 2014, les échanges se sont notamment tenus avec les Communes de Les Marches, de St Jean de Chevelu, de Challes-les-Eaux, de Chindrieux, de Méry ou encore de St François de Sales. Ces échanges ont souvent abouti à la rédaction d'un article pour le bulletin municipal.

Cette action a également pour objectif de garder un contact avec les acteurs locaux et d'éviter une gestion « en routine », déconnectée des préoccupations locales. Les élus et acteurs rencontrés apprécient ce temps d'échanges qui permet de faire le point sur l'ensemble des activités du site (foncier, travaux, études, sensibilisation…) et de mieux ancrer localement l'activité du Conservatoire.

Procédures territoriales : restriction budgétaire… et géographique !

La baisse des moyens de Natura 2000 (pour les travaux comme pour le temps d'animation ou d'accompagnement) fait des procédures territoriales un outil de préservation de plus en plus indispensable. Avec la fin des contrats de bassin-versant, le Contrat Vert et Bleu sera la principale de ces procédures. En dehors des quatre zones éligibles (Tarentaise, Combe de Savoie, Maurienne, cluse du Bourget), des projets « au coup par coup » resteront possibles, bien qu'en l'absence de cadre incitatif, les actions coordonées « patrimoine naturel » demanderont une motivation extrême de la part des collectivités...

Extraits des articles rédigés pour les bulletins municipaux avec les Communes de Beaufort, Challes-les-Eaux et Yenne

les **territoires**
Avant-pays savoyard

Restauration du marais des Lagneux : au bout du tunnel administratif, les travaux !

Après plus de 20 années d'études et de concertation, le projet de restauration du marais des Lagneux, porté par la Commune de Yenne avec l'appui technique du Conservatoire, a franchi un pas décisif en 2015. En effet, suite à l'instruction administrative du dossier et à une procédure d'enquête publique, l'autorisation de travaux a été délivrée par la Préfecture de Savoie en juillet 2015. Reste désormais à finaliser le plan de financement et engager les premiers travaux, prévus pour début 2016.

Bûcheronnage et débardage à cheval au marais des Grands Champs

Dans le cadre du plan de gestion du marais des Grands Champs, qui se situe sur les communes de Gerbaix et de Marcieux, une première action de restauration a été réalisée en début d'année 2015. Les travaux ont consisté à rouvrir un secteur planté en résineux. La faible portance du sol a imposé de réaliser les travaux par une entreprise spécialisée dans le bûcheronnage et débardage à cheval. Les bois ont été valorisés en bois énergie. Une entreprise d'insertion a réalisé les travaux de finition du secteur par du débroussaillage et le stockage des rémanents de coupe, afin de favoriser la repousse de la végétation herbacée.

Vue aérienne sur l'Avant-pays savoyard et le marais des Lagneux

Travaux courants sur le secteur de l'Avant-pays savoyard

Sur le secteur de l'Avant-pays savoyard, les travaux se succèdent au fil des saisons et selon le type de milieux. Au printemps, sur les coteaux du Rhône, de Yenne à Lucey, débute l'entretien des pelouses sèches par du pâturage ovin. Puis, vient l'été et l'entretien des marais par fauche précoce pour contrôler les invasives, puis les fauches tardives en faveur de la flore et la faune. L'automne et l'hiver sont propices aux travaux de restauration, comme la parcelle boisée de la famille Bal, en cours de réouverture sur la Commune de Lépin-le lac.

Une première action d'information sur la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette

La Réserve Naturelle Régionale d'Aiguebelette a vu le jour officiellement en mars 2015. La Communauté de Communes du lac d'Aiguebelette et le CEN Savoie, ont été désignés co-gestionnaires en juillet 2015. À l'occasion du championnat du monde d'aviron qui s'est tenu fin août, des premières actions d'informations ont été réalisées : une campagne de panneautage provisoire sur ce nouveau statut qui s'applique au lac et ses abords, et la distribution de flyers aux usagers du lac. Une réflexion plus approfondie dans le cadre du plan de gestion qui est en cours d'élaboration, permettra de déterminer la signalétique définitive.

Lac d'Aiguebellette : une partie de la parcelle boisée appartenant à la famille Bal

Avant-pays savoyard

« En 2015, plus de 6 000 amphibiens sont passés au col de la Crusille, les associations espèrent la mise en œuvre d'un équipement permanent (crapauduc) qui permettra de pallier durablement la problématique d'écrasement ; d'autant plus que le dérèglement climatique crée des variations de période de migration difficiles à gérer pour les bénévoles ».

Anthony Perrin
Président de l'association
Patrimoine Sauvage

Les zones humides, par Radio Musée - Galletti et Patrimoine Sauvage

Quelques 12 500 amphibiens ont bénéficié en mars d'une traversée sécurisée sur les sites du Lavet (St Sulpice) et de la Crusille (Novalaise) grâce aux filets collecteurs montés par l'association Patrimoine Sauvage avec l'aide de la FAPLA et de la LPO Savoie. Le dérèglement climatique induit des migrations plus précoces, et entraîne des écrasements liés, en partie, à la difficulté de s'organiser rapidement.
La soirée du 27 février, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, a ouvert la saison culturelle du Musée. Co-organisée par ce dernier, le CEN Savoie et le CPIE Savoie Vivante, la conférence donnée par Manuel Bouron a accueilli une trentaine de personnes captivées par le sujet.

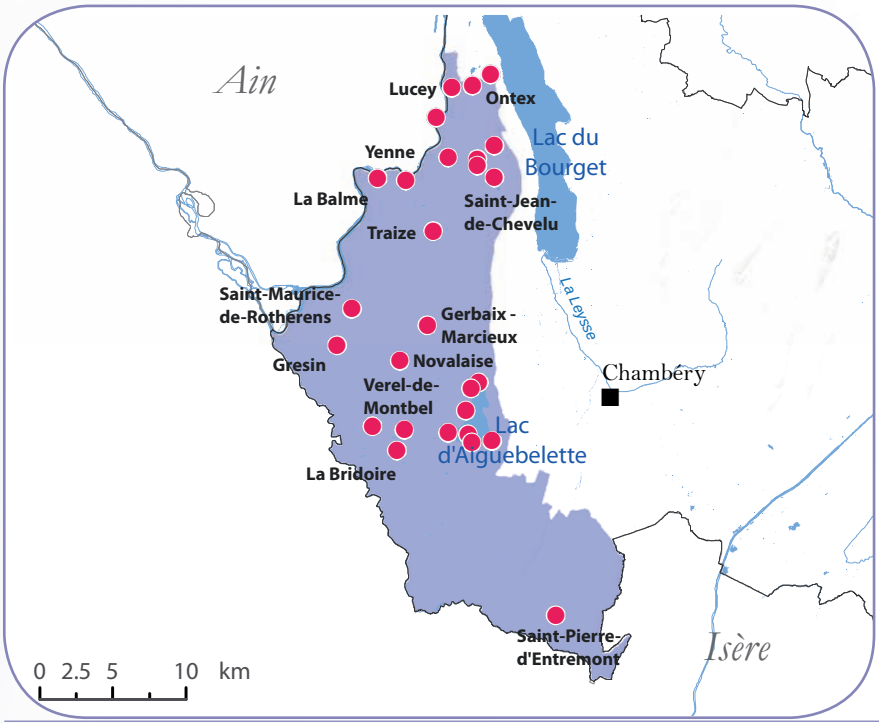

Focus naturaliste

Dans le cadre du Contrat de bassin versant du Guiers, le CEN réalise pour le compte du SIAGA des notices de gestion de zones humides, en préalable au lancement d'opérations de restauration. Les inventaires menés dans la vallée du Bonnard (Domessin, St Béron) ont donné lieu à plusieurs découvertes dont le sonneur à ventre jaune, espèce quasi inconnue dans ce secteur de l'Avant-pays, et une espèce végétale non revue en Savoie depuis plusieurs décennies : la laiche à épis grêles.

L'essentiel du foncier...

Acquisition phare de l'année : une grande parcelle de boisement humide de plus de 5 ha à Lépin-le-Lac (indivision CCLA).
Animation foncière sur le marais de l'Egay (nouveau site) à St-Alban de Montbel. Acquisitions de parcelles de pelouses sèches à Yenne et St-Pierre d'Entremont.

Travaux courants

- Fauche : au marais de la Gare et de Bernadieu à Lépin-le-Lac, au marais des Bruchères à La Bridoire, au marais de Billième, au marais de St Jean de Chevelu et au marais des Rives à St Maurice de Rotherens,
- Débroussaillage au marais de Cottin à Traize et St Paul sur Yenne et débroussaillage de restauration au marais du Planchot à Verel de Montbel,
- Pâturage conservatoire aux pelouses sèches des Altesses et La Patavine à Lucey,
- Fauche agricole à Lépin-le-lac, La Bridoire, St Jean de Chevelu, Lucey.

les territoires
Lac du Bourget et ses montagnes

Fréquence Grenouille sur la commune d'Albens, par le SIGEA et L'AEMC

En mars, 2015, dans le cadre de Fréquence Grenouille, plusieurs actions de sensibilisation aux zones humides ont été organisées à Albens : présentation de l'exposition réalisée par le Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais « Les perles cachées de l'Albanais », conférence sur la mare par l'Association des étangs et du moulin de Crosagny . Des ateliers pour le grand public étaient proposés, ainsi qu'un livret d'accompagnement pour les enfants. Plus de 320 personnes ont participé, parmi lesquelles tous les enfants de l'école d'Albens.

Travaux sur un drain au marais de Vuillerme à Méry

Vue générale sur le marais de Vuillerme, commune de Méry

La maîtrise foncière par le CEN d'un ensemble de parcelles de part et d'autre d'un drain a permis au CEN de procéder à sa renaturation par pose de seuils. Le seuil aval en palplanches est réglable, de manière à pouvoir gérer le niveau de réhydratation des parcelles au fil de l'année en fonction des usages (fauches estivales). Les berges du drain ont été reprofilées en pente douce de manière à créer de petites étendues de roselière aquatique et d'eau libre.

Marais de Chautagne : 60 ha de zones humides à restaurer

La commune de Chindrieux est propriétaire de différentes parcelles situées dans le marais de Chautagne (zone humide de près de 3 000 ha désignée RAMSAR). Souhaitant mettre en œuvre un ambitieux projet de développement agro-environnemental basé sur la restauration de 60 ha de zone humide, la commune n'a pas renouvelé le bail qui la liait au maïsiculteur exploitant cette parcelle. Ce dernier a engagé un contentieux devant les tribunaux. Début octobre 2015, sur la base d'un dossier technique auquel le CEN Savoie a contribué, la cour d'appel de Chambéry a infirmé le jugement de première instance et confirmé que la restauration des zones humides relevait de l'intérêt général. Un projet de restauration agro environnemental sera déployé à compter de 2016.

Dialogue sur l'accueil des publics au sud du lac du Bourget

Cette action prolonge une première phase de dialogue centrée sur la porte d'entrée des marais protégés : le château de Thomas II et ses abords. Cette nouvelle étape porte sur un périmètre élargi, constitué des marais et des entités qui l'entourent immédiatement : Aéroport, Savoie-Technolac, zones de loisirs des Mottets et de la Croix Verte, bourg centre du Bourget-du-Lac, ainsi que l'espace lacustre non protégé. En initiant ce dialogue, le CEN souhaite anticiper la problématique liée à l'enjeu de préservation des marais et à une fréquentation humaine grandissante, face à laquelle la réflexion en matière d'accueil lui paraît essentielle.

Première phase d'un plan d'actions en faveur des tufières des Bauges

Labellisé Géopark de l'UNESCO pour son réseau karstique, le massif calcaire des Bauges est égale-

La parcelle de 60 ha, commune de Chindrieux (Savoie)

Photo haut de page : Lymnée parasitée par un vers qui se loge dans les yeux afin d'attirer les oiseaux

Lac du Bourget et ses montagnes

ment riche en milieux tufeux, comme l'avaient fait apparaître les prospections de terrain de l'inventaire zones humides (2004-2008). Interface entre la roche et le vivant, souvent de faible extension, la connaissance de ces formations de tuf (concrétions calcaires « pétrifiantes ») restait incomplète. Pour mieux les localiser et comprendre leur fonctionnement, un plan d'actions a été réalisé en 2015 avec l'appui de Théo Mazet stagiaire, dans le cadre du partenariat entre le CEN et le PNR du Massif des Bauges.

Protection des roselières du lac avec le Conservatoire du littoral

En complément des travaux de restauration des roselières, il est indispensable d'avoir l'adhésion du grand public. Une démarche de sensibilisation a donc été lancée par le biais de plusieurs actions : la création et la distribution gratuite aux restaurateurs d'un set de table, destiné aux petits comme aux grands, ainsi que la pose de panneaux informatifs sur les rives du lac et au sein de l'observatoire des Aigrettes (commune du Bourget-du-Lac).
Afin de présenter ces différents outils le Conservatoire du littoral et le CEN Savoie ont organisé une matinée de rencontre avec les différents acteurs du lac du Bourget.

« Le Conservatoire du littoral et le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie travaillent ensemble depuis longtemps : action foncière, études, grands travaux. Un exemple de plus avec cette manifestation. »

Marie BAR
Conservatoire du littoral

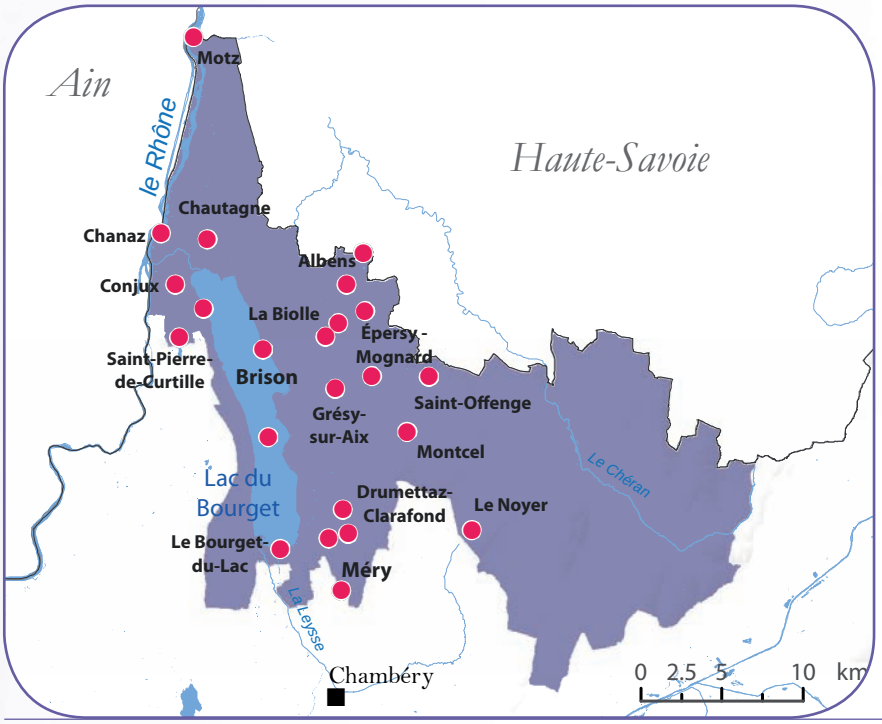

Focus naturaliste

Le sud du lac du Bourget comporte quelques beaux éléments boisés : une vieille ripisylve en pointe de la Leysse, ou de gros saules et chênes le long du domaine de Buttet. Le Conservatoire du littoral y a donc fait inventorier les coléoptères par Benoît Dodelin. En dépit du morcellement de cette relique de forêt alluviale, plusieurs raretés ont été trouvées, notamment parmi les espèces « saproxyliques ».

L'essentiel du foncier...

Animation foncière lancée sur le marais des Potis.
Opportunités foncières sur boisements humides dans le marais Vuillerme et en bordure du Rhône.

Travaux courants

- Fauche aux marais : de Champoulet à Albens, du Parc et des Villards à La Biolle, des Ires à Epersy et Mognard, de Chevilly à Grésy sur Aix, de La Marine au Montcel, de la Plesse à St Offenge, de Vuillerme à Méry, de Chautagne à Conjux, Chindrieux et Drumettaz-Clarafond, sur l'île de La Malourdie à Culoz et à Motz et du Sud du Lac du Bourget au Bourget-du-lac et Viviers du lac.
- Enlèvement de déchets et débroussaillage à la baie de Grésine à Brison St Innocent et au Domaine de Buttet au Bourget-du-Lac, à la rive du Poète à Tresserve et sur la rive sud du lac du Bourget.
- Pâturage à La Buffaz à Brison-St-Innocent, à Chautrand et à Chanaz,
- Fauche de la renouée du Japon et nettoyage de la baie de Mémard à Aix-les-Bains.

les **territoires** Chambéry

Restauration du marais de Bondeloge

Le fonctionnement hydraulique de ce marais situé à cheval sur les territoires de Chambéry Métropole (St-Jeoire-Prieuré) et de Cœur de Savoie (Chignin et Myans) a été fortement impacté dans le passé par la création d'un réseau de drains.

Le chantier de réhabilitation du marais a pu être engagé grâce à la signature de conventions d'usage avec la Commune de St-Jeoire-Prieuré, propriétaire de la plus grande partie des parcelles concernées par ces travaux, et avec des propriétaires privés.

Les travaux, réalisés par l'entreprise Millet avec maîtrise d'œuvre du bureau d'études CIDEE, ont consisté à intervenir sur les drains par bouchage complet ou par pose de bouchons de matériaux avec ou sans seuils réglables, ainsi que par reprofilage partiel des berges.

Les matériaux nécessaires ont été prélevés sur place, sur des parcelles du Conservatoire à Myans, de manière à créer une mare d'environ 800 m^2 sur un secteur envahi par le solidage.

Ces travaux ont ainsi permis à l'eau de réinvestir le marais plutôt que de s'écouler directement vers le ruisseau par le drain principal.

Augmentation du niveau d'eau du marais de St-Sulpice

À la fin de l'été, un seuil en palplanches a été installé sur l'exutoire principal du marais du Lavet. Ce petit ouvrage va permettre de prolonger la période de submersion et, de ce fait, favorisera les populations d'amphibiens déjà présentes sur le site. Ces travaux ont été réalisés manuellement par l'équipe du CEN, avec l'aide de Jérémy Paut, stagiaire sur l'étude du fonctionnement des zones humides en Savoie.

Seuil sur le site de Bondeloge

Submersion sur le marais du Lavet

La Fontaine des Janon a désormais son plan de gestion

Site forestier humide situé sur le rebord du plateau du Tremblay et dominant la Leysse, la Fontaine des Janon abrite un patrimoine rare en cluse de Chambéry. Toute son originalité provient d'une abondance de sources tufeuses formant une succession de gradins calcaires sillonnés de multiples ruisseaux, domaine de l'écrevisse à pieds blancs et du cordulégastre annelé. Les marches humides abritent la drosera à feuilles longues et la laîche de Davall. Une ancienne carrière située à l'amont immédiat du site devrait prochainement laisser place à un éco-quartier. Le plan de gestion rédigé par le CEN a mis en avant les préoccupations liées à la préservation de l'hydrologie du site et à la restauration des aulnaies envahies par le robinier.

Photo haut de page : oeufs, probablement d'escargots

Chambéry

Chantier d'automne au marais des Chassettes, par la FRAPNA

Victor Hausard (FRAPNA Savoie) et un nid de rousserolle effarvate

Le samedi 24 octobre, à l'appel de la FRAPNA Savoie et de Challes Terres Citoyennes, 10 personnes se sont retrouvées, malgré une météo peu favorable, pour œuvrer à la conservation d'une zone de mares et d'une roselière dans ce marais très boisé.

En quelques heures de débroussaillage, une belle éclaircie a été faite dans la roselière, les mares se redessinent et, en encouragement, deux anciens nids de rousserolles effarvattes ont été trouvés dans les roseaux, témoignant du retour de l'espèce.

« Le CEN Savoie c'est, pour notre commune, le partenaire technique et scientifique indispensable à nos actions d'aménagement de notre territoire et de préservation de notre patrimoine naturel. »

Josette REMY
Adjointe
Mairie de Challes-les-Eaux

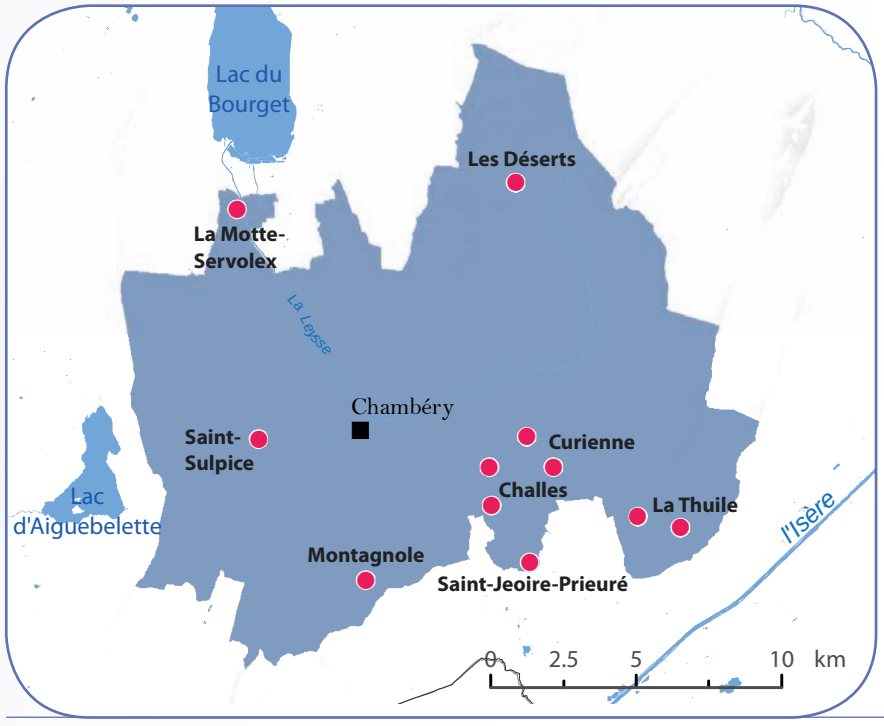

Focus naturaliste

Les inventaires conduits périodiquement sur les sites sont parfois l'occasion de découvertes intéressantes. Au marais des Noux, la visite d'une petite mare alimentée par une source calcaire a été l'occasion de faire la première observation du cordulégastre annelé pour ce site. Au marais de Bondeloge, c'est un pied abondamment fleuri d'euphorbe des marais qui était découvert dans la zone récemment restaurée. Le plus original restant la découverte d'une petite population de consoude à bulbes, plante protégée en PACA, et qui est citée pour la première fois ici en région Rhône-Alpes. Son origine reste inexpliquée.

L'essentiel du foncier...

Opportunité d'acquisition de parcelles en convention : plus de 3 ha de pelouse sèche sur le site des Plantées à Challes-les-Eaux (indivision avec la Commune de Challes-les-Eaux). 5 ha en convention avec les Communes de St-Jeoire-Prieuré et Chignin sur le marais de Bondeloge.

Travaux courants

- Fauche conservatoire et faucardage du canal exutoire au lac de La Thuile,
- Fauche conservatoire, arrachage et fauche manuelle d'impatience de l'Himalaya au marais de La Prairie à La Thuile,
- Fauche au marais du Mas Duclos à Montagnole, au marais de la Fontaine à Janon à La Motte-Servolex, au marais du Bondeloge à Myans,
- Arrachage de solidage et débroussaillage au marais du Lavet à St Sulpice.

les **territoires** Cœur de Savoie

Dynamisation végétale des berges du lac de St-André

Après des travaux de décapage des berges sur le secteur nord-ouest du lac pendant l'hiver 2012/2013, le Conservatoire a décidé de renforcer la flore hydrophile en 2015. Près de 600 plants d'espèces locales ont été installés (jonc des tonneliers et laîches diverses).

Pendant la phase de préparation des travaux, une petite tâche de Jussie, plante exotique fortement invasive, a été découverte. Elle a fait l'objet d'arrachages manuels répétitifs qui seront poursuivis en 2016, autant que de besoin.

Plantes hydrophiles du lac St-André

Travaux de broyage sur le marais des Marches

Le marais des Marches après broyage

Cet automne, sur le site du marais de la commune de Les Marches, ont été menés des travaux de restauration. Environ 3 000 m^2 ont été broyés et dessouchés afin d'augmenter la surface de milieux ouverts.

Cette parcelle, propriété de la Fondation nationale pour la protection des habitats français de la faune sauvage, est gérée par le Conservatoire grâce à une convention d'usage avec la Fédération des chasseurs de Savoie.

Fête de la Nature aux marais du Haut Gelon

Le samedi 30 mai 2015, Bien Vivre en Val Gelon (BVVG) a organisé la Fête de la Nature sur le site Natura 2000 des « marais du Haut Gelon », proposant différentes animations, telle que la découverte des marais. Cette journée a permis d'exposer et de sélectionner les clichés d'un concours photo organisé par BVVG sur le thème de l'eau, mobilisant plus de 60 participants. Elle a été l'occasion, pour la Communauté de Communes Cœur de Savoie, d'inaugurer le sentier d'interprétation « Les chevaliers de l'Hüille ». La bonne participation du public, une centaine de personnes, encourage BVVG à reconduire cette opération en 2016.

Coeur de Savoie s'attèle à sa trame verte et bleue

La création de ce territoire est un moment propice à la définition de sa stratégie en matière de milieux naturels : outre les 25 sites du CEN, quels sont les enjeux, où sont les priorités, quels plans d'actions sur les zones humides, pelouses sèches, corridors biologiques, forêts ? Une vision homogène sur ces quatre anciennes collectivités est nécessaire. Les Contrats Vert et Bleu de la Région Rhône-Alpes et leur étude préalable tombent donc à point nommé pour Cœur de Savoie, qui a délibéré en faveur de cette démarche d'inventaire résolument pré-opérationnelle. Car il s'agit bien d'aboutir à un programme concerté et chiffré d'actions dont les modalités, chiffrages et maître d'ouvrages auront été définis avec toute la concertation nécessaire. Le travail sera confié à un bureau d'études.

Le CEN se verrait, quant à lui, confier une mission d'accompagnement dans cette phase préparatoire qui s'étendrait sur 2016 et 2017.

Photo haut de page : oeillets des chartreux

Cœur de Savoie

« Le CEN appuie activement notre nouveau territoire, à travers des procédures « macro » (programme agro environnemental, Contrat Vert et Bleu en gestation) et aussi nos projets locaux (sentier du lac de Ste-Hélène) ».

Jean-Claude NICOLLE,
Vice-Président de la
Communauté de Communes
Coeur de Savoie

Onychogomphe à pinces

La germandrée des marais

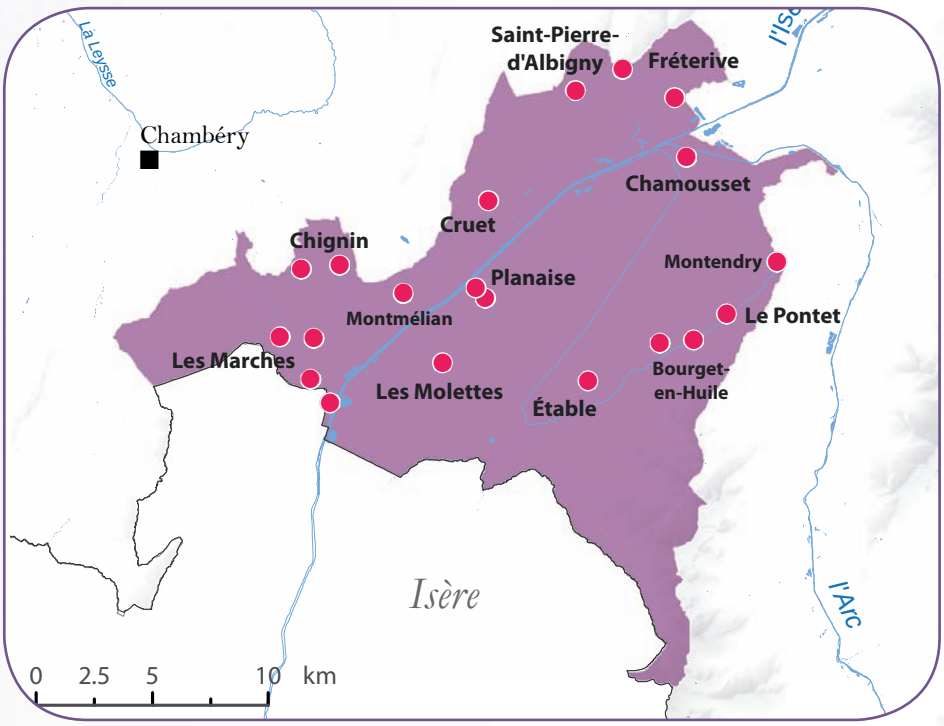

Focus naturaliste

Trois nouvelles plantes découvertes pour le marais du Val Coisin : la gratiole officinale et la germandrée des marais dans une mouillère pâturée et l'ail rocambole le long d'une allée forestière. Au niveau de la faune, l'onychogomphe à pinces, une libellule méridionale, encore rare en Savoie.

La visite de l'alpage du Plan a permis une découverte originale, celle d'une mousse exclusive des bouses semi-dégradées en zone de tourbière, *Splachnum sphaericum*. Une espèce dont la raréfaction pose son lot de questions.

L'essentiel du foncier...

Convention signée avec le Fonds de dotation pour la gestion d'une parcelle de 13 ha sur le marais de Villaroux. 4 ha en convention avec l'ACCA de Chamousset sur le marais de La Bialle.

Travaux courants

- Fauche : à la Grande Sise à Aiton, à Pré Riondet-Boucherance-La Lilette à Chamousset et Bourgneuf, à Corniolo, à Les Marches, aux marais du Pontet, du Gelon et de Pont Sapin au Bourget en Huile, des Etelles à Etable et La Table,
- Fauche et arrachage d'invasives au marais du Lac à Ste Hélène du Lac,
- État des lieux de la signalétique APPB à la tourbière de Montendry,
- Fauche agricole et/ou pâturage à Cruet, Ste-Hélène du Lac, Les Mollettes, Aiton, Chamousset, Le Pontet, pelouse sèche de La Générale à Montmélian,
- Plan de gestion pastorale, le Verneil.

les **territoires** Maurienne

Entretien des sites sous convention SFTRF

Le site de la Pouille a été pâturé par deux chevaux pendant tout le mois de juillet. La plaine du Canada a accueilli une cinquantaine de vaches tarines en octobre et novembre à la descente des alpages et la clôture a été rénovée sur un linéaire d'environ 1,5 km. À la plaine des Hurtières, une dizaine de vaches sont restées sur le site de juin à novembre. Avant cela, la clôture a fait l'objet d'une rénovation sur 3,2 km. À Serpolière, le semis de blé d'hiver sur 350 m^2 s'est accompagné d'un renforcement des populations de plantes messicoles. Réalisé le 30 octobre 2015, le travail du sol a été effectué par un cheval comtois mené par Denis Fady. En complément des tulipes déjà présentes sur le site, le Conservatoire Botanique National Alpin a fourni des lots de nouvelles graines de plantes messicoles comme la nielle des blés, l'adonis ou la buplèvre à feuilles rondes afin de renforcer le rôle de conservatoire de cette parcelle.

L'Arc, lien entre État, Université et Conservatoire

Le milieu fluvial et ses alluvions sont un nouveau champ d'investigation du CEN. Largement en domaine public fluvial, ce biotope fait donc l'objet d'une convention d'assistance technique entre l'État (service risques de la DDT), l'Université Savoie-Mont-Blanc et le CEN. Cette première année a été l'occasion de cartographier les habitats des quatre principaux alluvionnements, entre Randens / Aiguebelle et St-Étienne de Cuines / La Chambre. Sur cet état des lieux s'appuieront des suivis géomorphologiques et des chantiers d'entretien.

Pause bien méritée lors de la cartographie des habitats des alluvions de l'Arc

Opérations de transplantation de l'ail rocambole et des tulipes de Maurienne à St-Julien Montdenis

Début octobre, le Conservatoire a participé à la sauvegarde de deux espèces florales emblématiques de la vallée de la Maurienne : l'ail rocambole et la tulipe précoce. Encadré par le CBNA, ce chantier a permis de réintroduire plusieurs centaines de cayeux de tulipes et d'ails sur le site du Poutet. Ces travaux sont financés par TELT (Tunnel Euralpin Lyon-Turin) dans le cadre de mesures compensatoires. L'entretien du site se fera en partenariat avec l'AFP de St Julien Montdenis et le suivi sera réalisé par le bureau d'études BIOTOPE.

Tulipe sur le site du Poutet

Travail de préparation du sol pour la plantation de tulipes endémiques avec l'association « Hippotese »

Photo haut de page : Sauterelle qui mange une larve d'hyménoptère

Maurienne

« Le partenariat AFP/CEN/TELT s'est poursuivi cette année, avec la transplantation de tulipes, d'ail rocambole, et une 1ère phase de travaux de réouverture sur le secteur de l'Épine. Entre développement du territoire et préservation, on dialogue, on avance…»

Michel Buffard,
Président de l'Association Foncière Pastorale de St-Julien

Plans de gestion de la Serpolière

Depuis le premier plan de gestion de 1996, beaucoup de choses ont évolué sur le site : découverte de nouvelles espèces, classement en Natura 2000, extension du site sur Rieu-Sec, arrivée de nouveaux partenaires : AFP de St Julien Montdenis, TELT, CBNA. Les principaux enjeux identifiés pour les prochaines années sont la conservation des plantes messicoles dont les tulipes sauvages, de l'azuré du baguenaudier, la restauration de pelouses sèches, l'entretien des lisières, des haies et des murgers très présents dans le paysage.

Site de Serpolière

Appui au SIVAV pour des actions en zones humides sur l'espace valléen

Le Conservatoire a été sollicité par le « Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards » pour la rédaction d'un dossier, suite au dépôt par la collectivité d'une candidature au titre d'un conventionnement « Espace Valléen ». L'accompagnement de cette collectivité a consisté à porter à connaissance les enjeux biodiversité/milieux naturels remarquables, identifier des espèces ou sites à forte valeur biologique, proposer des actions concrètes de préservation.

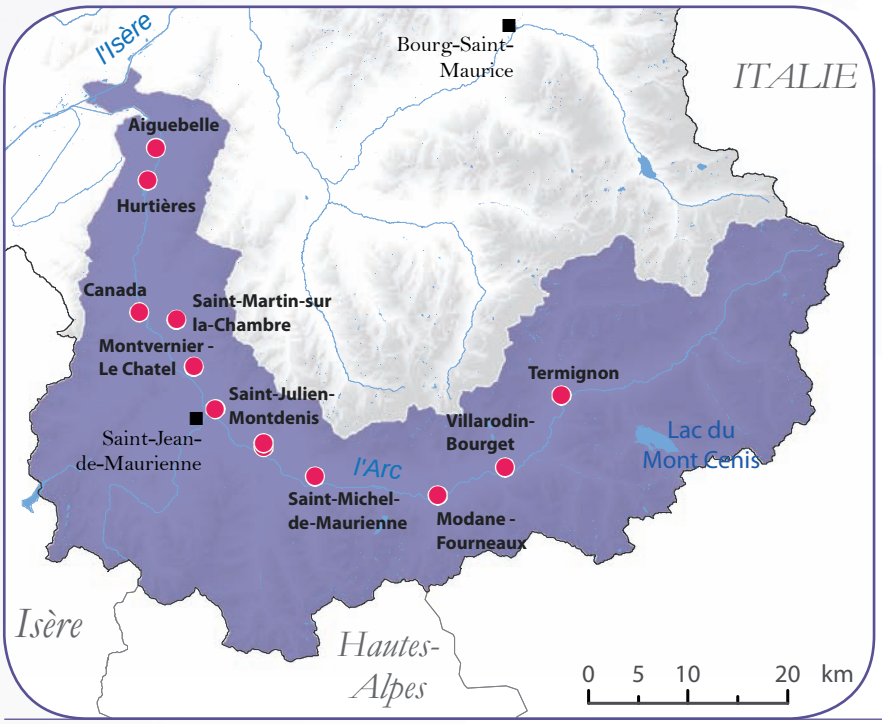

Travaux courants

- Entretien de clôture à la Plaine des Hurtières à St Alban d'Hurtières ainsi qu'à la Plaine du Canada à St Rémy de Maurienne
- Travail du sol et semis sur le site de Serpolière à St Julien Montdenis
- Fauche agricole et pâturage à Aiguebelle, St-Rémy-de-Maurienne, St Alban d'Hurtières, St Julien Montdenis et Le Châtel.

Et aussi...

- Représentation du CEN Savoie par Montagnes Nature et Hommes, à la fête du lac des Hurtières.

les **territoires**
Tarentaise Vanoise

Animation foncière sur les marais de Praz-Véry et des Frasses

Les marais de Praz-Véry et des Frasses, situés sur les communes d'Aime et Macôt, comptent près de 200 propriétaires et 260 parcelles (35 ha au total). La valeur biologique de ces marais a justifié une implication forte du CEN sur ces sites. Au bilan 2015 de cette animation foncière : près de 9 ha seront gérés par le biais de conventions. En 2016, environ 6 ha devraient être acquis.

La réussite de cette animation foncière tient à plusieurs facteurs : des élus mobilisés, des propriétaires ayant répondu présent lors de la réunion publique de décembre 2014, la mise à disposition d'une personne de l'équipe Conservatoire à temps-plein pendant 6 mois.

Lors de la signature avec monsieur Villien pour le marais de Praz Véry

« Me voilà maintenant plus riche à l'idée que mes terrains hébergent des espèces rares… Je suis heureux que ces parcelles soient le refuge d'espèces remarquables. Merci à l'équipe du CEN ! »

Pierre Villien,
Propriétaire dans le marais de Praz-Véry (Aime)

Plan d'actions zones humides sur le contrat de bassin versant Isère en Tarentaise

Entre 2009 et 2014, le CEN a réalisé, en collaboration avec l'APTV, sept plans d'actions concernant 17 communes et 58 % de la superficie de zones humides du bassin versant. En 2015, l'animation a ciblé les acteurs locaux sur les territoires dotés d'un plan d'actions, afin d'aboutir à la mise en œuvre concrète d'opérations.

Avec l'aide du groupement pastoral du Mont Rosset, le CEN, l'APTV et les élus de l'ancienne Commune de La Côte-d'Aime ont mis en œuvre les premières actions de restauration :

- une dizaine de mises en défens temporaires,
- pose de trois buses sur un ruisseau afin de remplacer des passages à gué améliorant le franchissement par les véhicules et les troupeaux,
- restauration de l'alimentation hydraulique d'une zone humide coupée par une piste (pose de nouvelles rigoles métalliques).

Le nombre d'actions en faveur de ces zones humides devrait augmenter en 2016, à partir de cette dynamique désormais enclenchée.

Une gestion pastorale agro-environnementale

Avoir des bêtes en alpage dans un site Natura 2000 permet de bénéficier d'un « plan de gestion pastorale » et d'une aide pour une gestion intégrant les enjeux environnementaux (zones humides, tétras lyre…). Sur le site Natura 2000 « S39 / Réseau de vallons d'altitude à *Caricion* », les exploitants de l'alpage du Col du Petit St Bernard (700 ha sur Séez) ont su saisir cette opportunité, avec l'accompagnement technique de la Société d'Économie Alpestre et du Conservatoire.

Pastoralisme sur le site Natura 2000 S39

Photo haut de page : pic épeiche

Tarentaise Vanoise

Première journée technique départementale « zones humides »

En octobre 2015, le territoire a accueilli la première journée technique départementale sur les zones humides organisée par le CEN Savoie et la Direction Départementale des Territoires (DDT). À cette occasion, des actions menées pour préserver les zones humides d'alpage sur les communes de La Côte-d'Aime et de Les Chapelles ont été présentées : mise en défens, gestion des écoulements, neutralisation de drains… Ces initiatives illustrent le partenariat engagé avec les communes, les éleveurs, l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise, la SEA et le CEN Savoie pour préserver ces précieux milieux.

Journée technique zones humides

Bilan et perspectives de six années de contrat

2015 a été principalement consacrée au bilan du contrat de bassin versant « Isère en Tarentaise » auquel le CEN Savoie a apporté sa contribution sur les aspects techniques et financiers. Les actions menées sur le volet « zones humides » *via* les plans d'actions ont été jugées globalement satisfaisantes, malgré l'insuffisance d'actions concrètes de restauration. Afin de pallier à ce manque et donner une suite aux actions du contrat, l'APTV a décidé de s'engager dans l'aventure d'un contrat Vert et Bleu, qui permettra également de se pencher sur d'autres milieux naturels (pelouses sèches, corridors biologiques…).

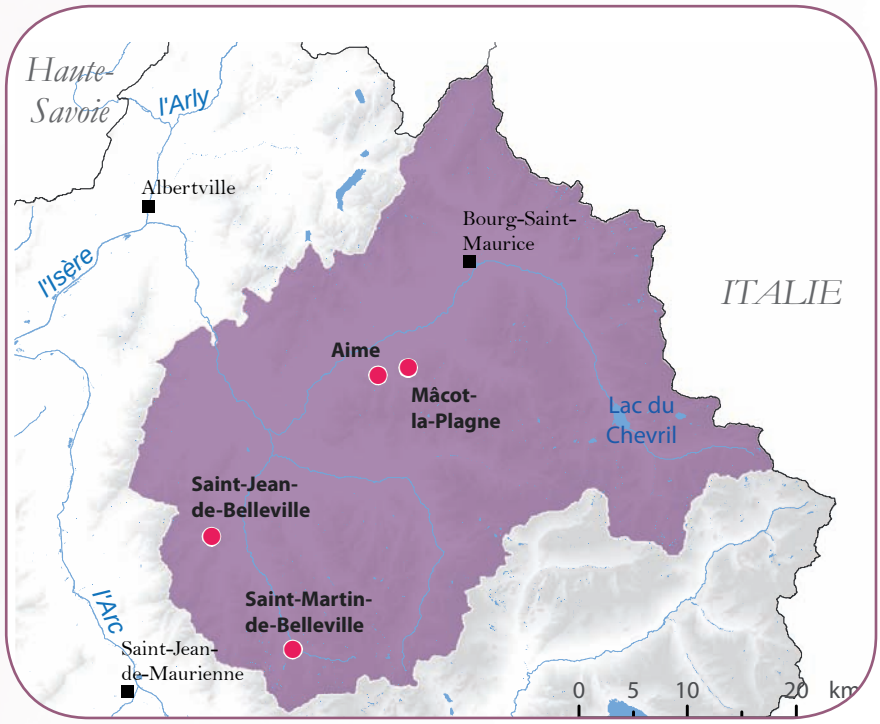

Focus naturaliste

Les plans d'actions menés dans le cadre du contrat de bassin versant Isère en Tarentaise, ont pour principal objectif la réalisation d'opérations concrètes de gestion, mais sont également l'occasion de faire progresser l'état des connaissances sur l'inventaire départemental de ces milieux, ainsi que sur les espèces qui leur sont liées. C'est ainsi qu'à Bonneval, a été découvert en 2015, un réseau de mares d'altitude hébergeant deux libellules et une plante menacées : la cordulie arctique, l'agrion hastée et la laîche des bourbiers.

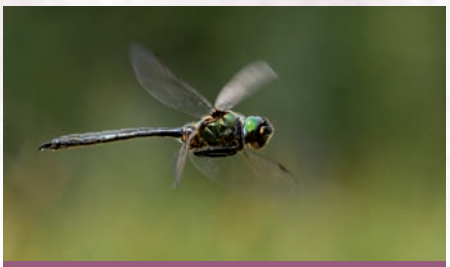

Cordulie arctique

L'essentiel du foncier...

Deux animations foncières conséquentes sur des zones humides d'altitude à Aime et Macôt-La Plagne, avec 16 projets d'acquisition sur 6 ha et 19 conventions d'usage signées sur 9 ha.

les **territoires**
Albertville
Ugine

Concertation et premiers inventaires pour la valorisation du secteur de Roselend

Inventaire autour de Roselend

Autour du lac de Roselend, la démarche partenariale associant la commune de Beaufort, EDF, le CEN et la SEA s'est poursuivie avec la mise en place du projet de valorisation du secteur dans ses quatre dimensions : alpages, tourisme, hydroélectricité et biodiversité. Dans une démarche de médiation territoriale, une analyse des perceptions des usagers de ces terrains d'alpage (une quinzaine d'entretiens) a été réalisée en 2015. Parallèlement, les premières campagnes d'inventaires (faune, flore) ou de diagnostic du fonctionnement des milieux (hydrologie, pédologie) ont été lancées sur les terrains communaux exploités par M. B. Gachet. Le bilan de ces prospections permet d'ores et déjà de recenser 282 espèces floristiques, dont *Carex ornithopoda / subsp. / ornithopodioides* protégée nationalement et *Alchemilla schmidelyana*, inconnue jusque-là en Savoie et 22 espèces d'oiseaux, dont le traquet tarier, le pipit spioncelle, le rouge queue noir ou la linotte mélodieuse qui sont nicheuses sur le secteur.

« Partant du constat d'une responsabilité partagée autour des différents usages dans le secteur de Roselend (pastoralisme, tourisme, biodiversité et hydroélectricité), la Commune de Beaufort et EDF ont engagé en 2015 un dialogue dans le but de faire émerger un projet impliquant l'ensemble des acteurs locaux. L'originalité du projet réside dans son processus de construction : tenir compte de l'avis de chaque acteur, créer une dynamique collective et aboutir à des solutions où chacun se sent impliqué et responsable. La Société d'Economie Alpestre et le CEN Savoie ont été mobilisés pour apporter leur expertise technique »

Anne-Lise Bouvier,
Cyrille Perier,
EDF

Prêt de l'exposition zone humide à la RNR des Saisies

Classée en 2013, La Réserve Naturelle de la tourbière des Saisies couvre 290 ha s'étageant entre 1 550 et 1 718 m d'altitude. Dans une mosaïque de milieux naturels (landes, pelouses, forêts et tourbières), sept habitats naturels d'intérêt prioritaire pour l'Europe ont été recensés, en premier lieu les habitats tourbeux à sphaignes.
C'est dans le cadre des activités estivales proposées au grand public, que le CEN Savoie a prêté son exposition sur les zones humides au SIVOM des Saisie et à l'ONF, co-gestionnaires. Ainsi, sur une période de trois mois (été 2015), les guides et gardes de la réserve ont pu sensibiliser les touristes et la population locale à la préservation des zones humides.

Tourbière des Saisies

Bilan de l'activité des relais

- Challes Terres Citoyennes,
- Les chemins de Traverse,
- Jean-Philippe Deslandes,
- Equi'Libre Naturespaces,
- Yves Jorand,
- LPO Savoie (Gilles Clocher),
- Montagnes, Nature et Hommes,
- Patrimoine Sauvage,
- Radio Musée - Galletti,
- Hubert Tournier.

Au cours de l'année, ils ont porté leur attention…

…sur les marais de Nances, du Col de la Crusille, des Rives, du Lavet, du sud du lac du Bourget, des Chassettes, de la Bialle-Les bassins Mollard, du Pontet, mais aussi les roselières du lac du Bourget, et les pelouses sèches du Mollairon.

- Association des étangs et moulin de Crosagny,
- Laura Ducancelle,
- Equi'Libre Naturespaces,
- Fédération des associations de protection du lac d'Aiguebelette,
- Yves Jorand,
- LPO (Gilles Clocher),
- Patrimoine Sauvage,
- Radio Musée - Galletti,
- Michel Savourey,
- Serpolière visage de St Julien,
- Hubert Tournier.

Ils ont participé au suivi naturaliste, à l'animation foncière ou aux travaux d'entretien…

…sur les marais de Billième, du col de la Crusille, des Rives, du Lavet, des Chassettes, du sud du lac du Bourget, de Boucherance-La Lilette, mais aussi les étangs de Crosagny-Braille, le délaissé de Quisard sur le lac du Bourget, les prairies du Rocher, et les pelouses sèches de la Buffaz, du Poutet, de Serpolière.

- Association d'animation cantonale d'Aiguebelle,
- Association cantonale d'animation de St Jean de Maurienne,
- Association des étangs et Moulin de Crosagny,
- Bien Vivre en Val Gelon,
- CPIE Bugey Genevois,
- Fédération des associations de protection du lac d'Aiguebelette,
- FRAPNA Savoie,
- LPO Savoie (Gilles Clocher),
- Montagnes, Nature et Hommes,
- Radio Musée-Galletti.

Ils ont communiqué, organisé et encadré des animations nature, ou participé à la réalisation d'outils ou d'aménagements pédagogiques…

…sur les marais de Lépin, de Nances, de Pré Guicherd, du Col de la Crusille, des Rives, des Chassettes, du sud du lac du Bourget, du Pontet, mais aussi la confluence Fier-Rhône, les étangs de Crosagny-Braille, la plaine des Hurtières, le Val Coisin et les adrets de Montbrunal à Bérold.

4663 personnes ont été sensibilisées aux espaces naturels.

la **vie** du **CEN** Savoie

les chiffres

Le CEN Savoie collecte chaque année des milliers de données en particulier naturalistes. Parmi celles-ci, certaines peuvent servir à traduire son activité, en mesurer les évolutions au fil des années et contribuer à l'évaluation de son action.

Action foncière

Pour en savoir plus sur les milieux naturels gérés, rendez-vous sur notre site, rubrique « découvrir-Les sites gérés » par le CEN Savoie, www.cen-savoie.org

2015
21 ha supplémentaires ont bénéficié d'une maîtrise foncière par le Conservatoire, dont 80% de zones humides et 20% de pelouses sèches.

Surface en maîtrise foncière ou partenariat de gestion

	Nouveaux sites et nouvelles superficies en 2015		TOTAL	
	Superficies nouvelles (ha)	**Nombre de nouveaux sites**	Nombre de sites	Surface en hectares
Sites avec maîtrise foncière	**21.03**	**4**	97	**1056,08**
Marais alcalins et milieux lacustres	**17.11**	**4**	60	**737,71**
Milieux alluviaux	**0.66**	-	7	**81,90**
Tourbières	-	-	4	**68,14**
Pelouses sèches	**3.26**	-	21	**163,56**
Boisements	-	-	5	**6,77**
Sites en gestion partenariale	-	-	2*	568,5

** hors sites à maîtrise foncière CEN Savoie*

Travaux de gestion Contractualisation agro environnementale

Pour en savoir plus sur les modes de contractualisation et les travaux, rendez-vous sur notre site, rubrique « les missions », où vous pourrez découvrir les types de convention et le matériel utilisé pour les travaux.

2015
Dans le cadre du PAEC de Métropole Savoie validé en 2014, le CEN Savoie a accompagné 27 agriculteurs dans leur démarche de contractualisation, pour une surface de 262 ha.

Chantiers bénévoles

	2015	2014	Depuis 1991
Nombre de chantiers	**4**	1	60
Nombre de personnes	**46**	7	943

Contractualisation agricole

	2015	**2014**
Nombre de sites	**12**	**11**
Nombre de contrats agricoles en cours sur sites conservatoire	**27**	**27**
Surfaces en hectares	**262**	**270**

Montant des travaux

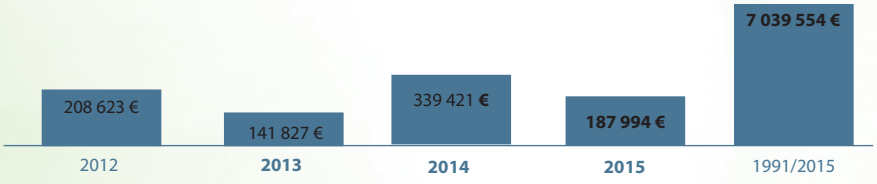

Photo haut de page gauche : araignée crabe, *Diaea dorsata*
Photo haut de page droite : oiseaux d'eau hivernants sur le lac du Bourget

éléments financiers

Fonctionnement

Répartition par financeur des subventions de fonctionnement comptabilisées en 2015

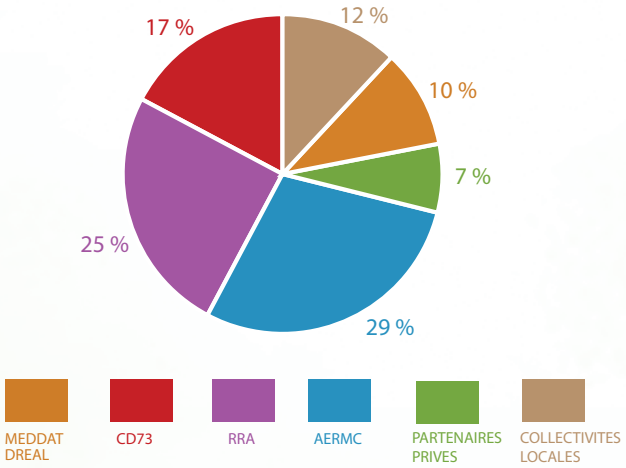

	2015	2014
Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2015	1 157 018 €	1 172 927 €
Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2015	735 244 €	776 946 €

Le montant des subventions de fonctionnement 2015 est en baisse de 1 %. Malgré les baisses de subventions annoncées, le CEN Savoie a obtenu 97 % des engagements prévus lors de l'élaboration du budget prévisionnel. Les diminutions de subventions sont réparties sur tous les bailleurs, sauf sur le Conseil Régional.

Le budget de fonctionnement se répartit sur quatre lignes budgétaires :

- les conventions pluri-annuelles d'objectifs,
- les procédures contractuelles,
- Natura 2000 pour les crédits d'État,
- Autres conventions de partenariat.

Les achats d'études et de prestations de services liés aux programmes d'actions s'élèvent à 125 293 € soit 5 % des charges de fonctionnement.

Le résultat déficitaire de l'exercice est principalement imputable aux pertes de subventions du FEDER sur des programmes antérieurs à 2015.

Investissement

Répartition par financeur des subventions d'investissement comptabilisées en 2015

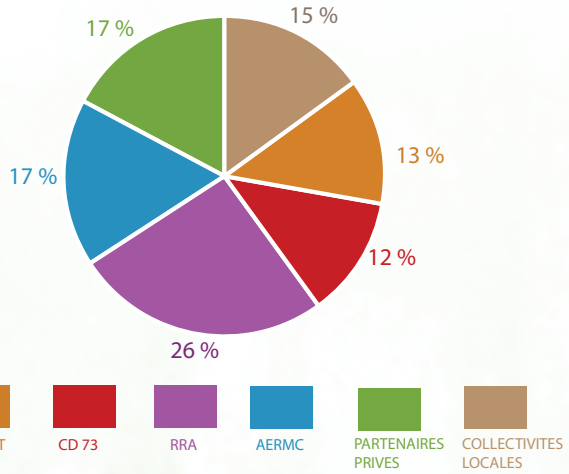

	2015	2014
Subventions d'investissement comptabilisées en 2015	250 456 €	325 890 €
Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan	2 081 422 €	2 319 241 €
Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2015	277 038 €	312 950 €

Les subventions d'investissement enregistrées au titre de la programmation 2015 s'élèvent à la somme de 250 456 €.

Le montant des immobilisations réalisées en 2015 s'élève à la somme de 242.779 € avec la ventilation suivante :

- 187 994 € pour des travaux de réhabilitation ,
- 21 621 € d'acquisitions de terrains,
- 33 164 € d'outillage, licences logiciels et équipements de bureau et informatique.

Notons que le CEN Savoie comptabilise les engagements financiers des différents bailleurs qui apportent leur soutien sur la base de programmes d'actions bien identifiés, qu'il réalise ensuite sur une durée de un à trois ans en moyenne.

la **vie** du **CEN** Savoie

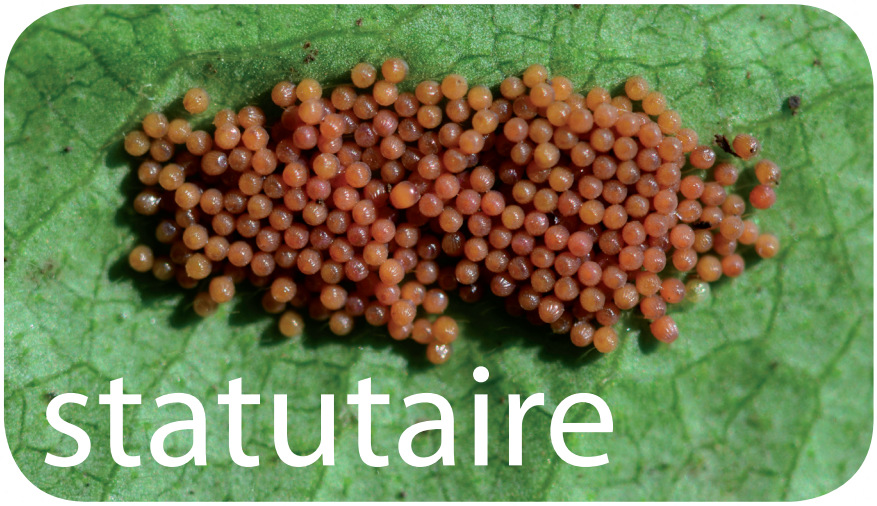

statutaire

Collèges		Canton
CD73	Marie-Claire BARBIER	Bugey Savoyard
	Albert DARVEY	Cœur des Bauges
	Martine BERTHET	Albertville
	André VAIRETTO	Grésy-sur-Isère
	Jean François DUC	Montmélian
	Lionel MITHIEUX	Chambéry
Fédération des maires	Corinne CASANOVA	Commune d' Aix-les-Bains
	Annick CRESSENS	Commune de Beaufort
Associations de protection de la nature	Richard EYNARD-MACHET	FRAPNA
	Thierry DELAHAYE	FRAPNA
	Hubert TOURNIER	LPO
	Jean-Pierre MARTINOT	LPO
Associations et Établissements publics	Jean-Marc GUIGUE	Chambre d'Agriculture
	Joaquim TORRES	Fédération des Pêcheurs
	Claude DUC-GONINAZ	Fédération des Chasseurs
	Philippe LHEUREUX	Parc national de la Vanoise

Etat	Jean-Pierre LESTOILLE	DDT
	Laurence THIVEL	DDT
Personnes qualifiées	Michel DELMAS	Pers. qualifiée du CD73
	Yvette GAME	Pers. qualifiée du CD73
	Michel SAVOUREY	Pers. qualifiée des APN et EP
	Aurélie LEMEUR	Pers. qualifiée des APN et EP
	Claude BARTHELON	Pers. qualifiée de l'Etat
	Emmanuel DE GUILLEBON	Pers. qualifiée de l'Etat

Le Bureau	
Président	Michel DELMAS
Vice-présidents	Hubert TOURNIER
	Jean-Marc GUIGUE
	Corinne CASANOVA
Trésorier	Aurélie LE MEUR
Secrétaire	Richard EYNARD-MACHET
Secrétaire-adjoint	Annick CRESSENS
Membre	Marie-Claire BARBIER
Membre	Jean-François DUC

La vie associative au CEN Savoie

Le bon fonctionnement d'une association est étroitement lié à la vitalité de ses instances de gouvernance. Des réunions régulières, une forte participation aux réunions, le caractère collégial et transparent des décisions sont en effet des critères importants pour une gestion saine et efficace de toute structure.

En 2015, le bureau du CEN Savoie s'est réuni à six reprises.
Le Conseil d'administration s'est quant à lui réuni quatre fois, notamment à des étapes clés du fonctionnement annuel (approbation des comptes ; examen du programme de travail prévisionnel ; acquisitions foncières…)
L'assemblée générale 2015 a été organisée le 11 mai 2015 à Montmélian, en présence de Monsieur le Préfet de la Savoie.
L'ensemble de ces réunions a donné lieu à des comptes-rendus ou relevés de décisions.

Administrateurs du CEN Savoie

Photo haut de page : Ponte de Damier de la succise au revers d'une feuille de succise des prés

l'équipe

Études, suivis scientifiques

- **André MIQUET** : responsable de l'axe « animation territoriale » et du service « scientifique » ; territoires Rhône-Bourget et Cœur de Savoie ;
- **Manuel BOURON** : chargé de secteur documents d'objectifs et plans de gestion ; territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, Albanais et Tarentaise ;
- **Philippe FREYDIER** : chargé de secteur suivis biologiques et plans de gestion ; territoires des Bauges, Val Gelon et de Maurienne ;
- **Jérôme PORTERET** : chargé de secteur suivis abiotiques et plans de gestion ; territoire Albertville-Ugine.
- **Virgine BOURGOIN** : chargée de mission plan de gestion.

Contructualisation foncière et agricole

- **Sylvie RIES** : responsable du service « contractualisation foncière et agricole » ;
- **Lisa BIEHLER** : chargée de mission « contractualisation foncière et agricole ».

Travaux

- **Marc PIENNE** : responsable de l'axe « gestion de sites » et du service « travaux » ;
- **Alban CULAT** : technicien gestion de sites ;
- **Sophie BERTRAND** : technicienne gestion de sites.

Communication

- **Christine GARIN** : responsable du service « communication-sensibilisation » ;
- **Frédéric BIAMINO** : chargé de communication et de documentation.

Accompagnement territorial

- **Lisa BIEHLER** : responsable du service « animation territoriale », animatrice des territoires de Maurienne et Cœur de Savoie ;
- **Christine GARIN** : animatrice territoriale pour les territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, lac du Bourget et ses montagnes ;
- **Virginie BOURGOIN (remplacée par Aurélie CHARBONNEL de septembre 2015 à janvier 2016)** : animatrice territoriale pour les territoires de la Tarentaise, Albertville-Ugine, Bauges et Albanais ; Vanoise.

SIG/ Réseau

- **Nicolas MIGNOT** : responsable de service « système d'information géographique/ réseau » ;
- **Alexandre LESCONNEC** : chargé de projet système d'information Géographique/ réseau ;

Secteur administratif

- **Régis DICK** : directeur ;
- **Marianne LA LOGGIA** : responsable administrative et financière ;
- **Isabelle BERTHET** : secrétaire comptable ;

Stages et service civique 2015

Le CEN Savoie a accueilli **Chloé Laffontas** en Service civique entre juillet 2015 et mars 2016. L'objectif de sa mission était de soutenir le service foncier. Elle a réalisé notamment l'action foncière sur la commune de Mâcot-La Plagne .

Par ailleurs, l'équipe a été renforcée par six stagiaires :

- **Clémentine Reynaud** a travaillé à l'amélioration de la mission documentation,
- **Adeline Brissaud** a réalisé l'état de conservation des lépidoptères et des arachnides du marais de Chautagne,
- **Damien France** a réalisé une étude sur la géomorphologie de la rivière Arc,
- **Jérémy Paut** a étudié le fonctionnement des zones humides en Savoie avec le suivi de la dynamique et de la typologie des sites du CEN,
- **Théo Mazet** a élaboré le plan d'actions sur les tufières des Bauges, en collaboration avec le PNR du Massif des Bauges,
- **Dorian Wagner** a réalisé un stage d'observation et a participé à plusieurs inventaires et suivis.

Merci à eux pour leur contribution à la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel de la Savoie !

Rapport d'activités 2015

Mai **2016**

Avec le soutien financier de :

SAVOIE LE DÉPARTEMENT — AUVERGNE – RhôneAlpes

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie — l'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le FEDER — agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

En partenariat technique et/ou financier avec :

Fédération des chasseurs de Savoie — Parc naturel régional de Chartreuse — Parc naturel régional du Massif des Bauges — avantpays savoyard — GRAND LAC — Chambéry métropole — Cisalb lac du Bourget — Cœur de Savoie — Communauté de Communes Lac d'Aiguebelette — TELT Tunnel Euralpin Lyon Turin — Aix-les-Bains — 73 Fédération départementale pêche — Métropole Savoie — Tarentaise Vanoise — S.H.R. — SIGEA Étangs de l'Albanais — Pays de Maurienne — SIAGA Rivière Guiers — Alpin — Conservatoire du littoral — SFTRF — CNR — LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ Savoie — FRAPNA Savoie — Savoie Vivante — Société Mycologique et Botanique de la région Chambérienne — Parc national de la Vanoise — EDF

Directeur de la publication :
Michel Delmas

Conception - mise en page :
Frédéric Biamino - Gilles Morat (maquette)

Rédaction et relectures :
Équipe du CEN Savoie

Photos - illustrations :
CEN Savoie : Adeline Brissaud, Manuel Bouron, Philippe Freydier, Virginie Bourgoin, Lisa Biehler, Frédéric Biamino, Jérôme Porteret, Christine Garin, Aurélie Charbonnel, Alban Culat ; Association Hippotese ; Philippe Zen ; Gilles Morat ; Gilles Parigot.

Cartographie :
Service SIG / CEN Savoie

Impression :
In-Pressco
Tél. 06 31 40 92 19

Photos de couverture : le Cardinal rouge *(Pyrochroa serraticornis)* ; vue du nord du lac du Bourget ; *Eleocharis.*

Écrit périodique n°76 - ISSN 1639-2183